

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XV

Québec, 18 octobre 1902

No 9

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 129. — Les Quarante-Heures de la semaine, 129. — Pour la Tiare d'or, 130. — La France du Christ ne mourra pas ! 130. — Notice nécrologique, 134. — Chronique diocésaine, 136. — Glane philologique, 136. — Chronique générale, 140. — Bibliographie, 144.

Calendrier

19	DIM.	b	XXII après Pent. Pureté de la Ste Vge. <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. II Vêp., mém. du suiv., de S. Pierre d'Alcantara (II Vêp.) et du dimanche.
20	Lundi	b	S. Jean de Canti, confesseur.
21	Mardi	r	Ste Ursule et ses SS. Compagnes, martyres.
22	Mercr.	†vr	De la férie.
23	Jeudi	b	Le Très Saint Rédempteur, <i>dbl. maj.</i>
24	Vend.	b	S. Raphaël, Archange, <i>dbl. maj.</i>
25	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

19 octobre, Saint-Tite. — 20, Portneuf. — 22, Sainte-Foye — 23, Sainte-Catherine. — 25, Hospice des Sœurs de la Charité, Québec.

Pour la Tiare d'or

LISTES DE SOUSCRIPTION REÇUES JUSQU'AU 15 OCTOBRE

Supérieure du Couvent de J.-M., Saint-Joseph de Lévis ;
 Hosp. des Sœurs de la Charité, Québec ;
 Rév. J. Côté, Hosp. Saint-Joseph, N.-D. de Lévis ;
 Rév. C. Bacon, L'Islet ;
 Rév. M. Hudon, Berthier ;
 Rév. El. Roy, Collège de Lévis ;
 Rév. P.-M. Meunier, Saint-Sébastien de B. ;
 Rév. J. Poulin, Collège de Lévis ;
 Rév. J.-N. Laflamme, Collège de Lévis ;
 Rév. Ach. Vallée, Saint-Ferdinand de Még. ;
 Ursulines de Québec et de Mérici ;
 Mgr H. Têtu, Québec ;
 Rév. Mère M. du S.-C., Couvent de J.-M., Saint-Joseph de
 Lévis ;
 M. l'abbé E. Bélanger, Deschambault ;
 R. P. J. Forbes, des Pères Blancs, Québec.

La France du Christ ne mourra pas !

L'œuvre inique de l'infâme Waldeck-Rousseau vient de s'accomplir en France avec un acharnement sans exemple sous la direction de Combes l'apostat.

Le jurisconsulte retors s'était lâchement retiré après avoir fait porter par les deux Chambres l'édit de persécution. Il s'était contenté de penser la loi ; il n'avait pas voulu se salir les mains en l'exécutant.

Combes était là, attendant avec impatience l'occasion d'assouvir sa haine de renégat. Loubet l'appelle à former un cabinet : le voilà président du Conseil. Au moyen de circulaires il rédige le programme de laïcisation, puis par des décrets arbitraires arrachés au faible chef de l'Etat il interdit, bouscule, emprisonne et dévaste.

Le masque était jeté. Plus d'illusions possibles pour les badauds qui avaient d'abord cru aux paroles mielleuses de Waldeck. Le prédécesseur de Combes avait promis au pays de garantir par la nouvelle loi la pacification définitive. L'hypocrite ! il avait jeté dans son sein un germe de trouble et de persécution. Et dans le pays où de vieilles maximes répudiaient la lâcheté, d'admirables et saintes femmes ont subi un honteux traitement.

C'est la Franc-Maçonnerie toute entière debout contre le Christ. Tuer le catholicisme en France ! voilà pour le moment le programme des Loges.

Les *Combistes* avaient cru que la France catholique « se laisserait faire. » Leur espoir a été déçu, la France catholique a protesté. Paris d'abord, Paris qu'on disait si méchant, a donné un bel exemple à la France, et au monde entier le spectacle inoubliable de toute une ville debout au cri de : liberté ! Comment pouvoir oublier l'héroïsme des cinq cents mères de famille de Saint-Roch qui allèrent crier : justice ! à madame Loubet en pleine cour de l'Elysée.

La France suivit ce grand exemple. Dans les villes comme dans les communes le peuple s'assembla pour défendre les Sœurs. La Bretagne surtout fut vraiment héroïque, et il y eut des résistances dignes des plus beaux temps de la Chouannerie. Tous étaient prêts à se faire tuer plutôt que de laisser partir les Sœurs. Il fallut l'intervention des députés des arrondissements soulevés pour empêcher l'effusion du sang.

Partout, hélas ! on a dû céder à la force. Qu'importe ! La France a crié : liberté ! à ses proscriptionnaires, et c'est l'âme de la France qui a parlé. Dans cette protestation d'un peuple il y a tout un monde d'espoir pour les cœurs catholiques.

Non ! la France du Christ ne mourra pas ! Le pays qui peut encore enfanter des hommes comme le colonel de Saint-Rémy ne peut pas mourir,

« J'ai été pris entre mon devoir militaire et ma conscience. Ma conscience a été plus forte. Je savais que j'aurais à subir votre jugement, mais je savais aussi que j'aurais à en subir un autre : le jugement de Dieu. »

Quand devant le grand Christ blanc, étendant ses bras au-dessus du tribunal, et en face de ses pairs appelés à le juger, le

lieutenant-colonel Henri de Saint-Rémy prononça ses sobres et grandes paroles, il y eut, au dire des témoins, un frisson d'émotion dans toute la salle.

Le spectacle devait être vraiment sublime.

Dieu est bon de nous faire contempler de pareilles scènes d'héroïsme aux temps de veulerie où nous vivons !

La lutte avait dû être poignante au cœur du vaillant soldat. La discipline et la conscience s'y étaient trouvées aux prises un moment. Mais rien qu'un moment. La conscience avait vaincu. Le chrétien sacrifiait tout, femme et enfants ; il brisait sa carrière pour jamais.

Abraham n'avait-il pas la promesse divine du salut de la ville maudite s'il y trouvait un juste ? Et le colonel de Saint-Rémy est loin d'être le seul juste que la France possède !

Ne sont-ce pas les vaillantes femmes qu'on expulse aujourd'hui du doux pays de France qui ont écrit et écrivent encore les plus belles pages de son histoire ? Feuillotez avec moi le « *Livre d'Or* » des Sœurs publié de ce temps-ci par « *L'Univers* », et voyez-y ces héroïques filles de France à l'œuvre.

Une Sœur du Bon-Secours de Troyes, il y a une quinzaine d'années, a sauvé, par son courage, trois enfants qu'elle promenait dans une propriété du centre de la France. Elle voit venir dans une allée du parc un chien dont l'allure lui semble inquiétante ; elle s'élançe au-devant de lui, lui saisit les mâchoires, criant aux enfants de se sauver et de chercher du secours, occupant le chien pour leur donner le temps de se sauver, et mourant le lendemain dans un affreux accès.

La Sœur Germaine, supérieure à Auxerre de la même congrégation, après une admirable vie meurt d'avoir pris froid en allant soigner une mourante qui ne veut qu'elle à son dernier moment. La pauvre Sœur était au lit, le médecin lui dit qu'elle est perdue si elle sort ; elle n'hésite pas à satisfaire le désir de la pauvre mourante et meurt quelques jours après.

C'était à l'hôpital de Suez en 1899. Un jeune sergent blessé à Tananarive souffrait d'une épouvantable plaie béante et gangrenée. « Je n'ai jamais vu plus ignoble plaie, disait lui-même le médecin en chef de l'hôpital ; la profondeur est telle que la moitié du bras disparaît quand il faut y placer la quantité nécessaire de coton et de toile. Moi-même je ne puis voir cela

sans blé
riture t
qu'on av
pas la cl
de laque
nuit, ca
que des
elle soig
chantait
et peut-
quitta qu
Mlle I
dont elle
famille é
venir un
leur chère
quelle sol
affligée. »
tyre entr
sur le che
tait mour
calmie ; n
la mort,
embrassé
regardaie
religieuse
meurtrie,
baiser réc
secondes
taits mé
Et dire
en vérité,
brables de
pas un jou
ricorde, I
Et pris,
et nuit au
pour l'ado
force de le

sans blémir. — L'odeur infecte qui s'échappait de cette pourriture tenait éloignés de lui tous ses camarades. Sœur Rose, qu'on avait désignée pour soigner le malheureux, ne quittait pas la chambre empestée, pensant elle-même l'affreuse blessure de laquelle s'échappait l'odeur écœurante. Elle restait là jour et nuit, causant à son malade, et lui lisant les journaux français que des amis lui envoyaient. Du repos elle n'en prenait jamais ; elle soignait sans relâche, lisait, priait et chantait, oui, elle chantait de ces vieux airs provençaux qui ramenaient la joie et peut-être l'espoir dans ce pauvre cœur attristé ! Elle ne le quitta qu'à sa mort.

Mlle L. Kaufmann raconte un trait de sublime dévouement dont elle a été témoin il y a quelques années. Une amie de sa famille était atteinte d'un cancer au nez ; ses parents firent venir une religieuse pour les aider dans les soins réclamés pour leur chère malade. « Je ne saurais vous raconter, dit-elle, avec quelle sollicitude cette courageuse femme soigna cette pauvre affligée. » Malgré tous ses soins, le mal grandissant, cette martyre entra en agonie. Toute la famille était réunie et penchée sur le chevet de l'agonisante qui, ayant toute sa raison, se sentait mourir. Après une crise violente, elle eut un moment d'accalmie ; néanmoins les yeux se voilaient déjà par l'approche de la mort, et dans un spasme de douleur, elle demanda à être embrassée avant de quitter ce monde. Tous les assistants se regardaient effarés, et comme personne n'osait s'approcher, la religieuse posa dévotement ses lèvres sur cette pauvre figure meurtrie, d'où s'exhalait une odeur nauséabonde, et donna le baiser réclamé par la mourante. Celle-ci s'éteignit quelques secondes après, et une joie infinie se peignit sur ses pauvres traits méconnaissables. . . (*L'Echo de Paris*).

Et dire qu'il y en a des milliers comme cela en France ! Non, en vérité, il est impossible de croire que les sacrifices innombrables de cette héroïque phalange des humbles n'obtiennent pas un jour ou l'autre de Dieu le salut du pays. Dieu est miséricorde, Dieu est bonté, Dieu est sacrifice.

Et pris, à Montmartre, la France n'est-elle pas à genoux jour et nuit au pied de l'Ostensoir ? 60,000 hommes y sont enrôlés pour l'adoration nocturne, 60,000 hommes qui crient de toute la force de leur âme à Jésus-Hostie : Pitié ! Pitié pour la France !

Tous les ans 30,000 à 40,000 Français vont s'agenouiller ensemble devant la grotte de Lourdes pour supplier la Vierge Immaculée de sauver leur patrie, cette terre qu'elle a tant de fois bénie et comblée de tant de grâces. La terre du Sacré Cœur et de Marie ne peut pas périr ! Malgré toutes ses fautes, la France est encore, après tout, le pays des missionnaires. 70 pour cent des prêtres qui évangélisent aujourd'hui le monde païen sont Français.

Dieu sauvera la mère à cause des enfants. Comment pourrait-il vouer à la perdition la patrie des semeurs de l'Evangile ?

Un Français qui est chrétien, ne doit pas, ne peut pas, il me semble, désespérer de son pays. Au milieu des angoisses épouvantables de la persécution, il ne peut laisser sortir de sa bouche que ce cri d'inébranlable confiance : Non, la France du Christ ne mourra pas !

J.-ANT. HUOT, ptre.

Notice nécrologique

UN VIEUX MISSIONNAIRE QUI VIENT DE S'ÉTEINDRE

Le R. Père Jean-François Chambon, missionnaire de la Compagnie de Jésus, est décédé, dimanche, 5 du courant, au Sault-au-Récollet, près Montréal. Il était âgé de 71 ans.

Né à Saint-Didier, diocèse du Puy, France, en 1831, le jeune Jean-François-Régis, grâce à la protection d'un digne prêtre, son oncle, dont il devait être plus tard le vicaire à Saint-Laurent du Puy, put faire un cours classique complet, partie dans un lycée, partie au petit séminaire de Monistrol. Pourvu de son grade de bachelier, il se présenta en 1852 au grand séminaire du Puy, où, cinq années durant, il suivit avec succès les cours de Dogme, de Morale et de Droit canonique. Il fut ordonné prêtre en 1857, et passa d'abord deux ans comme vicaire dans ce diocèse, puis huit ans comme missionnaire en Floride, Etats-Unis; après quoi, se sentant plus que jamais poussé à embrasser l'état religieux, il se rendit au Canada, fit une courte

visite à une tante, religieuse distinguée, fondatrice et supérieure de la communauté des Sœurs de Jésus-Marie à Saint-Joseph de Lévis, et vint solliciter son admission dans la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet. C'est ici, en 1867, qu'il commença son noviciat sous la direction du R. Père Saché.

Des 32 années de sa vie religieuse depuis l'émission de ses vœux, dix furent consacrées à l'exercice du saint ministère dans les prisons et les hôpitaux de New-York; et vingt-et-une, aux travaux plus pénibles encore de l'évangélisation des pauvres Indiens de Manitouline, du Fort William et des vastes régions qui s'étendent au nord et au sud du lac Supérieur, de la baie Georgienne, etc. Ces courses apostoliques ne furent interrompues qu'une année, l'année 1894-95, qui fut passée au noviciat du Sault-au-Récollet.

Le R. Père Chambon était doué d'un talent particulier pour les langues; il parlait l'anglais et l'indien avec autant de facilité que le français, sa langue maternelle. Il jouit longtemps d'une santé robuste: mais, enfin, la nature accablée plus encore par de grandes et incessantes fatigues que par le poids et les infirmités de la vieillesse, et aussi, les progrès rapides, dans ces derniers temps, d'une grave et implacable maladie, lui faisant pressentir une fin prochaine, il exprima à son supérieur le désir de retourner à la chère retraite du noviciat pour s'y préparer immédiatement à la mort. Il arrivait du Fort William au Sault-au-Récollet à la fin d'août, cette année même.

C'est là qu'il vient de s'éteindre doucement dans les plus beaux sentiments de piété, d'humilité et de sainte résignation à la divine Volonté, laissant aux 45 religieux, témoins de sa maladie et de sa mort, un exemple touchant et vraiment digne d'admiration et d'imitation.

Dire que l'intrépide et zélé missionnaire vit approcher sa fin avec calme et résignation, c'est trop peu: c'est dans les transports d'une joie véritable qu'il salua la mort, la regardant comme une libératrice. A la pensée que le corps humain en défaillance ressemble assez à une cage qui menace ruine et va bientôt permettre à l'âme captive de prendre enfin son essor vers un monde meilleur: « Ah! oui, disait-il en souriant quelques heures seulement avant d'expirer, *la cage, elle s'en va, et elle a bien assez duré!* » Parole, qui, au fond, quoique sous une

forme différente, revient au *desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* de saint Paul.

Tel a été, en peu de mots, ce *bonus miles Christi*, dont la vie offre plus d'un trait de ressemblance avec la vie de nos anciens missionnaires.

Prions pour lui; et demandons au Ciel de nous envoyer beaucoup de ses imitateurs. X.

Requiescat in pace!

Chronique diocésaine

—
QUÉBEC

—Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Ph. Lessard, vicaire à N.-D. de Lévis, a été nommé curé de Saint-Alban (Portneuf), en remplacement de M. l'abbé H. Paquet, que sa mauvaise santé oblige à se retirer du saint ministère.

— Mardi, grande fête à Saint-Antoine de Tilly (Lotbinière), où l'on a célébré solennellement le deuxième centenaire de la fondation de la paroisse. A cette occasion, Monseigneur l'Archevêque a fait la bénédiction de trois cloches pour l'église paroissiale.

Nos lecteurs ont appris par les journaux quotidiens les détails de cette solennité, dont le succès fait honneur à M. le curé Alb. Rouleau et à ses bons paroissiens.

Glane philologique

La *Semaine religieuse* du 9 août a publié, sous la signature de Sirius, un article vraiment intéressant pour les défenseurs de notre parler populaire, qu'on s'obstine à dénigrer devant le grand public, faute de l'avoir suffisamment étudié, et faute surtout de le comparer à celui de France qu'on se met encore moins en peine de connaître.

Ici, je voudrais dire en passant combien la *Société du Parler*

français au Canada me paraît faire merveilleuse justice de l'inexplicable prétention qu'ont plusieurs des nôtres à poser en docteurs, pour avoir appris à réciter par cœur les règles de la grammaire élémentaire et à trouver un mot à son rang dans la nomenclature d'un dictionnaire français quelconque. Je suis du nombre de ceux qui présageaient et attendaient quelque chose d'utile de ce corps composé d'hommes érudits, qui ont étudié, et qui étudient encore, à vraies sources, ce dont ils veulent discourir. C'est grandement agréable à constater, ce qui est déjà venu dépasser à coup sûr les prévisions et les attentes les plus optimistes. Nous sommes si bien habitués à ne voir que d'inaptes docteurs ne tirer de leurs funestes enciers que des jugements et des oracles saugrenus qu'ils envoient de par le monde entier publier que nous parlons pis qu'aucune tribu sauvage ! Un Parisien, qui de sa vie n'a jamais entendu parler un traître Canadien, mais très instruit, du reste, a écrit, dans un livre destiné à durer ce que durera la langue française, qu'il entend par le créole le langage parlé par la population française du Canada, langage si différent, mais où l'on reconnaît pourtant un certain fond de français où flottent des lambeaux d'anglais et d'idiomes aborigènes. D'où lui est venue cette monstruosité-là, si ce n'est de ces funestes enciers ?

Voilà donc la cause de notre parler populaire entre bonnes mains. Cependant, je voudrais encore ajouter quelque chose à ce que dit Sirius. Le comte de Monteson s'est donné pour limite le Haut-Maine. Il est vrai que c'est suffisant pour faire voir que nous n'avons pas le monopole de certaines manières de dire que nos lettrés ne trouvent point conformes à la langue littéraire. Mais il y a plus, tout de même.

Littéré a fait le tableau du parler de toute la France, même du parler populaire en tant qu'il a pu en prendre connaissance. Or, d'après lui, cette prononciation de *qu* pour *t* dur devant un *i* suivi d'une voyelle, elle s'entend, non seulement dans le Maine, mais dans tout l'Ouest, et ailleurs encore — *amiquié*, *piquié*, *souquien*, *chréquien*. Un fait analogue a lieu pour le *d* dans la même conjoncture : il s'y articule *gu* — *grenaguié*, *garguié*, pour grenadier et gardien. Et voilà pourquoi les paysans du Canada sont portés à dire *canaguié* : ils tiennent cela de tradition.

Quant à la prononciation de *bœuf*, le grand philologue nous apprend, en résumé, que dans son pays elle est joliment bigarrée. Un détail assez remarquable porte qu'on y dit « un *beu* gras et du *beu* salé, bien que plusieurs disent un *beuf* gras et du *beuf* salé. » A l'article *chétif*, il remarque que « les paysans des environs de Paris prononcent *cheti*, *ch'ti*; » puis il ajoute un peu plus loin qu'en certains endroits on fait le féminin en *ite*, *ch'tite*. Le grand savant donne ces détails sans aucune apparence de blâme à l'adresse de la langue populaire. Pourtant, si quelque jour ces paysans des environs de Paris prennent terre au Canada, ils trouveront bien à qui parler.

Ils devront bien aussi se tenir en garde contre certaines formes verbales, correctes, à la vérité, et nullement indignes de la langue littéraire, mais que nos gens de lettres ne peuvent pas souffrir même dans le parler populaire. Je leur signale entre autres la forme *assire* avec toute sa conjugaison.

Pourquoi ce décret de proscription de la part de nos puristes ? Eh bien, ma foi ! je ne le sais pas. Ce verbe affecte, dans un grand nombre de ses temps, trois formes acceptables et de fait bien acceptées. La première, je *m'assis*, en est la moins irrégulière, si tant est qu'elle ait quelque irrégularité. Elle est si bonne et si utile que c'est à elle qu'on a recours quand les deux autres font défaut : nous nous *assimes*, je me suis *assis*, que je *m'assisse*, etc. Elle descend directement du latin classique *assidere* par une voie très courte : *assidere*, *assidre*, *assire* (Hatzfeld et Littré). Et cette forme, d'après Littré, est en usage dans tout l'Ouest, jusqu'en Provence. La reprocher à notre parler populaire, c'est, d'ailleurs, reprocher à nos paysans de parler comme Racine et Saint-Simon ont écrit, car les deux l'ont écrite. Avouons que c'est fort. Les deux autres formes, je *m'assieds* et je *m'assois*, viennent du latin populaire *assedere*, de la 2^e conjugaison, conjugaison qui nous a donné tous nos verbes en *oir* et en *oire*, classique ou populaire (Hatzfeld). Elles prévalent aujourd'hui dans la langue littéraire, parce que cette langue recherche — tout naturellement — ce qui ne court pas les rues. Cependant, Littré en a dit : « Les deux conjugaisons je *m'assieds* et je *m'assois* sont la trace de deux prononciations provinciales. » Et si c'est aujourd'hui le tour de la forme *assire* d'être provinciale et de courir les rues en France,

on ne voit pa
au Canada.

On essaye a
be *espérer* da
ici, ne pouvon
tré : « *Espérer*
tout l'Ouest, s
vienne la dilig
rer, je vais vo

Quant au ve
l'interdit pas
tionnaires le d
un faux titre.
le raille avec l
raison évident
savants, c'est q
celui des corro
avons deux ve
certaines confi
avons *tanner*
que Littré, se
mieux : outre l
nonciations co
quatre diction
tan, comme *fi*
Larousse, E. Bl
ton, vient du le
après avoir per
que (Darm., 48
que *tabanus*, de
(Ibid.), et dont
pluvia. En effe
sique, « hannetc
taan et *taaner*
taane assez. »

Tanner quel
taon qui le pou

on ne voit pas tout de suite pourquoi il ne peut en être ainsi au Canada.

On essaye aussi de bannir de notre langue populaire le verbe *espérer* dans le simple sens d'attendre. Pourquoi, encore ici, ne pouvons-nous pas faire comme en France? Lisons Littré: « *Espérer*, en Picardie, en Berry, en Normandie, et dans tout l'Ouest, a simplement le sens d'attendre. — *J'espère* que vienne la diligence; Il *espère* à chaque instant la fièvre; *Espérer*, je vais vous accompagner. »

Quant au verbe *tanner* dans le sens d'ennuyer, on ne nous l'interdit pas précisément, sans doute parce que tous les dictionnaires le donnent dans ce sens, quoique généralement sous un faux titre. Mais, ce qui est largement équivalent, on nous le raille avec l'amertume la plus sardonique qui se puisse. La raison évidente qui fait ainsi sourire de pitié nos pitoyables savants, c'est qu'ils prennent invariablement ce *tanner*-là pour celui des corroyeurs, tandis qu'il en est à cent lieues. « Nous avons deux verbes *tanner*, dit Emile Deschanel, en parlant de certaines confusions qui se font en France comme ici. Nous avons *tanner* de *tan*, et *tanner* de *taon* qui, comme le remarque Littré, se prononce aussi souvent *tan* que *ton*. » Encore mieux: outre Littré et Deschanel, qui donnent les deux prononciations comme ayant également cours, j'ai sous les yeux quatre dictionnaires qui enseignent à prononcer exclusivement *tan*, comme *faon*, *paon* et *Laon*: Hatzfeld et Darmesteter, Larousse, E. Blanc, et Delahaye. *Taon*, avec sa prononciation *ton*, vient du latin populaire *tabo*, *tabonis*, dont le *b* est tombé, après avoir permuté en *v*, suivant une des lois de la phonétique (Darm., 434). La prononciation *tan* vient du latin classique *tabanus*, dont le *b* a aussi permuté *v*, selon la loi ordinaire (Ibid.), et dont ce *v* a fini par tomber comme dans *pluie* de *pluvia*. En effet, on a d'abord écrit *tavan*, de cette forme classique, « hannetons et *tavans* (Du Bartas), » puis on a passé par *taan* et *taaner*: « Pas ne faut me *taaner*, quand ma goute me *taane* assez. »

Tanner quelqu'un, c'est donc l'ennuyer comme ferait un *taon* qui le poursuivrait.

Chronique générale

Nous avons appris avec une très vive satisfaction que le Bureau de Médecine de la Province, à sa dernière session, a décidé que l'admission aux études médicales ne serait accordée, à l'avenir, qu'aux étudiants qui auraient fait au complet le cours d'études classiques. Il n'y avait pas de motifs, en effet, pour que l'on ne recourût pas à ce moyen de maintenir, à un niveau intellectuel relevé, l'importante corporation des médecins, dans un temps où l'on est tant emballé, à tort ou à raison, pour le perfectionnement de l'instruction publique. Sans compter que notre nationalité ne peut que gagner à une formation intellectuelle soignée, qui a été et qui est encore sa plus grande force.

Avec non moins de plaisir, nous avons vu le Bureau de Médecine se prononcer, à une grande majorité, contre l'application, en cette Province, du « Bill Roddick, » dont la mise en pratique offrirait tant de dangers pour notre beau système de haute éducation. Le Dr Brochu, de Québec, a eu mille fois raison de faire remarquer à ses collègues que, s'il est une province canadienne qui peut rester indifférente devant les promesses de relèvement éducationnel que fait miroiter le Bill Roddick, c'est bien la province de Québec qui est, sur ce domaine, en avant de toutes les autres.

Voici un beau passage du discours prononcé à Paris, par l'ancien ministre Ribot, au banquet offert à Sir Wilfrid Laurier, le 26 août, par M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères :

... « Québec est pour vous la ville par excellence, la ville sacrée entre toutes ; et vous dites qu'il n'y a que les Canadiens français qui puissent goûter le charme infini de cette ville, la poésie qui se dégage de ces souvenirs où se mêlent tant d'auroles et de gloires jointes à des deuils si cruels.

« Moi aussi j'ai ressenti cette émotion dans les trop courtes visites que j'ai faites au Canada ; et je n'oublierai jamais l'impression que j'ai ressentie quand, au sortir des Etats-Unis, j'ai revu à demi cachée dans la verdure la petite maison de nos paysans de France et que j'ai entendu, sur les lèvres de vos petites filles sortant des écoles au soleil du couchant, ce léger

gazouillement
J'en ai été tou
« Et quand
à votre cœur,
il n'y a plus de
« Vifs appla
pas étonnant q

Il y a malhe
ble l'œuvre de
notre presse de
« français » que
« Nous song
d'âmes que cet
Nous nous rap
phématoire ; q
qu'à Dieu et ju
a prodigué l'ir
qu'il a couvert

Les plus réce
Le ministre
rentrée à l'Eco
immédiat avait
le Vendredi-Sa

Le premier n
deux évêques, c
Lazaristes, d'av
ajoute le minis
tion des (Laz
En effet, le pér
ment n'avait n

Le ministre
Bretagne, de de
— Vraiment ce
mentale.

Et puis, ne c
tholiques popu

gazouillement de mots français qui s'envolaient joyeusement. J'en ai été touché jusqu'aux larmes !

« Et quand j'ai vu ce rocher de Québec qui dit tant de choses à votre cœur, j'ai senti moi aussi qu'en nul endroit du monde il n'y a plus de l'âme de la France. » . . .

« Vifs applaudissements », dit ici le compte rendu. Il n'est pas étonnant que de si belles paroles aient ému l'auditoire.

Il y a malheureusement un journal canadien qui trouve louable l'œuvre de Zola, mort le 30 septembre ! Pour l'honneur de notre presse de la Province, ajoutons que ce journal est plus « français » que canadien.

« Nous songeons, a dit la *Croix* du 2 octobre, aux milliers d'âmes que cet homme a souillées par ses écritures malpropres. Nous nous rappelons que son œuvre presque entière fut blasphématoire ; que, de ce bourbier, il a fait gicler l'outrage jusqu'à Dieu et jusqu'à la pure et immaculée Vierge Marie ; qu'il a prodigué l'insulte à l'Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ ; qu'il a couvert de boue l'armée et le drapeau de sa patrie. »

Les plus récents échos de la persécution religieuse en France.

Le ministre de la Marine vient de supprimer la messe de rentrée à l'Ecole navale. On se rappelle que son prédécesseur immédiat avait interdit la manifestation de deuil qui avait lieu, le Vendredi-Saint, à bord des vaisseaux de guerre.

Le premier ministre Combes a écrit, le 18 septembre, à vingt-deux évêques, dont les grands séminaires étaient dirigés par les Lazaristes, d'avoir à renvoyer ces religieux. « Le gouvernement, ajoute le ministre, ne saurait tolérer plus longtemps l'immixtion des (Lazaristes) dans l'enseignement des séminaires. » En effet, le péril était grand pour la France, si le gouvernement n'avait mis bon ordre dans des situations pareilles !

Le ministre des Cultes vient d'interdire aux curés, dans la Bretagne, de donner l'enseignement du catéchisme en breton ! — Vraiment ce gouvernement-là donne des signes d'aliénation mentale.

Et puis, ne dirait-on pas qu'on veut pousser à bout les catholiques populations de la Bretagne ?

On annonce la mort de Don Albertario, le vaillant directeur de l'*Osservatore Cattolico* de Milan. Il est décédé le 22 septembre dernier.

Ses études ecclésiastiques terminées, dit la *Croix* du 23 septembre, déclinant l'honorable proposition d'une chaire de théologie à Pavie, Don Albertario était entré dans le journalisme.

C'est son incarcération en 1898 qui lui donna une véritable célébrité.

À la suite des troubles de Milan il fut condamné à trois ans de prison, à la fois pour avoir propagé la restauration de la souveraineté civile des pontifes romains, et pour son action politique et sociale.

Sa prison fut très dure.

Enfin le 24 mai 1899 il était libéré après une année de détention qui ruina sa santé. Le Saint-Père lui envoya aussitôt sa bénédiction, des ovations lui étaient faites au cours de son voyage, et toute la presse catholique félicitait « le martyr de la liberté de la presse en Italie ».

Par esprit d'obéissance au Saint-Siège, il avait décliné diverses candidatures qui lui étaient offertes.

Don Albertario fut sans doute discuté au cours de ses trente ans de journalisme; mais devant sa tombe, tous les catholiques s'inclinent avec respect et prient pour le repos éternel du vaillant lutteur, à l'âme ardente, généreuse et dévouée.

La livraison d'octobre de la *Nouvelle-France* contient une étude qui fait une véritable sensation dans le public lettré. Sous ce titre « *L'Acte médical du Canada et nos privilèges en matière d'éducation* », on y exécute de main de maître le « Bill Roddick. » Tant qu'on n'aura pas réfuté ces fortes pages — et cela ne se fera pas aisément ni bientôt, — nous espérons qu'il ne sera plus question chez nous de ce « bill » dangereux.

L'article dont nous parlons vient à son heure pour justifier et confirmer la décision prise récemment par les gouverneurs de l'association provinciale des médecins.

Le 21 septembre avait lieu au Folgoët, en Bretagne, un grand pèlerinage des écoles libres. Depuis le matin, les communes arrivèrent en procession, précédées de croix, de bannières et du clergé chantant des cantiques en langue celtique.

Plus de quarante communes étaient représentées par les écoles de filles et de garçons et les familles.

En tête de Paris — derrière de la commune du Saint-Espr toutes les route

La foule pr 15,000. Tous le délégations de

Le drapeau t Sur l'autel, dr Bretagne à fle Des trophées, c Vierge du Fol lequel se trouv

À 10 h. 20, messe. La foul Puis M. Le Gal mandant de pri groupes orient religion ! »

Les vêpres c soleil ardent. de Brest, offic

L'abbé Ham un discours da l'ange conduisa sent les enfant champs, et ce s dehors.

L'orateur se peuple. Il dit prêts à défendre mort. Il termin rage.

L'abbé Le Ga de mettre les br bénédiction, le ment à la basil oriflammes et c goët.

Cette belle r notre dernière c

Ajoutons que sole un peu des depuis quelques

En tête des habitants de Treflez, — dit le *Réveil*, de Paris — derrière le cortège, vient M. Pichon, sénateur, maire de la commune. Plusieurs maires et un grand nombre de Sœurs du Saint-Esprit figurent en tête des processions arrivant par toutes les routes.

La foule présente est évaluée à 50,000 et les enfants à 15,000. Tous les enfants sont porteurs d'oriflammes : plusieurs délégations de communes portent la croix et des bannières.

Le drapeau tricolore flotte au haut des tours de la basilique. Sur l'autel, dressé au milieu de la plaine, flotte l'étendard de Bretagne à fleurs de lys surmontées de la couronne ducale. Des trophées, des drapeaux tricolores, et des oriflammes de la Vierge du Folgoët sont fixés de chaque côté de l'autel, près lequel se trouvent 500 prêtres.

A 10 h. 20, le chanoine Ollivier, curé de Lannilis, dit une messe. La foule, agenouillée dans la plaine, chante le *Credo* ; Puis M. Le Gall, curé du Folgoët, prononce une allocution demandant de prier pour les Sœurs. Dans le bourg, de nombreux groupes crient : « Vive la liberté ! Vivent les Sœurs ! Vive la religion ! »

Les vêpres ont été chantées à 2 heures sur la place, sous un soleil ardent. Le chanoine Roull, archiprêtre de Saint-Louis de Brest, officiait.

L'abbé Hameury, curé de Dirinon, a prononcé en breton un discours dans lequel il a comparé les Sœurs des écoles à l'ange conduisant Tobie. Ce sont, dit-il, ces anges qui instruisent les enfants pendant que vous êtes à vos travaux des champs, et ce sont ces braves anges que l'on jette aujourd'hui dehors.

L'orateur se demande ce que vont devenir les enfants du peuple. Il dit que les pères de famille ont montré qu'ils sont prêts à défendre leur foi jusqu'à verser leur sang, jusqu'à la mort. Il termine en disant d'avoir de la résignation et du courage.

L'abbé Le Gall, curé du Folgoët, prie ensuite les assistants de mettre les bras en croix et de réciter leur chapelet. Après la bénédiction, le Saint Sacrement est rapporté processionnellement à la basilique, précédé de toutes les écoles portant des oriflammes et chantant les cantiques de Notre-Dame-du-Folgoët.

Cette belle manifestation n'est pas sans rappeler un peu notre dernière célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec.

Ajoutons que l'attitude de ces vaillants Bretons nous console un peu des tristes événements qui se passent en France, depuis quelques mois.

Bibliographie

LA VIE SPIRITUELLE à L'ÉCOLE DU B^e DE MONTFORT, par A. LHOUMEAU, aumônier. — 1 fort vol. in-8°, chez OUDIN, 10, rue de Mézières, Paris, et à Poitiers.—DESCLÉE, Rome, etc. Prix: 3 fr.

Cet ouvrage est le commentaire le plus considérable qui ait paru jusqu'à ce jour du célèbre Traité « *de la Vraie Dévotion à la sainte Vierge* ». Il le place dans un cadre nouveau où ressortent mieux son plan et ses proportions. La doctrine du B. de Montfort y est sondée jusque dans ses fondements dogmatiques, et sa partie ascétique y est soigneusement étudiée, sans en excepter les points de contact avec plusieurs questions de théologie, de spiritualité ou d'histoire. C'est pourquoi, malgré l'ampleur de ce commentaire, on peut dire qu'il est avant tout suggestif; car au delà des horizons explorés, il en entr'ouvre d'autres; et nombre d'aperçus sont comme autant d'invitations à scruter telles ou telles questions.

Tous ceux qui doivent parler sur la Dévotion à la sainte Vierge, spécialement selon la forme qu'enseigne le B. de Montfort, trouveront dans cet ouvrage la matière d'intéressantes lectures et de solides instructions. Ajoutons enfin que, grâce à la disposition typographique, ce livre est d'une lecture commode et agréable, même dans les passages plus difficiles, où l'on peut faire halte presque à chaque page. Tout fait espérer qu'après avoir déjà recueilli de hautes approbations, cet ouvrage sera bien reçu du public, au moment où dans le monde entier il se fait un si prodigieux mouvement vers le B. de Montfort et ses écrits.

E.

De la librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris :

— P. Vincenzo Nardelli, des Frères prêcheurs, *Les Congrégations religieuses à vœux simples dans leurs rapports avec les évêques*, d'après la bulle *Conditæ* de Léon XIII. Manuel pratique, trad. de l'italien. 1 vol. in-18, broch. 0 fr. 80.

— *Histoire abrégée de la religion sous forme de récits*. Ouvrage orné de 2 gravures hors texte et de 46 gravures dans le texte. 1 vol. in-18, 0 fr. 40.

— Mgr le Tourneur, *Lectures pieuses pour le mois de la Sainte Enfance*, disposées par P. Gœdert, E. M. 1 vol. in-16 de 381 pages. 1 franc.